



Rapport d'activité 2021



Sommaire

Édito	3
I. Accueillir	
L'observatoire de la demande	4
Diagnostic territorial de l'Appart'	9
II. Loger	10
Les résidents accueillis et les entrées	10
Les sorties	11
Les réservataires	13
L'action de l'équipe technique	14
III. Accompagner	15
Le contrat de projet CAF	15
Le projet santé	16
Les ateliers numériques 2021	18
Actions collectives et temps conviviaux	20
Fermeture définitive du foyer Félicie	23
Les partenariats institutionnels	25
Le Conseil de vie sociale	27
IV. Développer	29
Des logements sous convention pour un accueil diversifié	25
Un an sur SIHAJ	30
Projets 2021	31
Annexes statistiques	32
Partenaires et Conseil d'administration	42



L'équipe

Au 31/12/2021

Claudie Astre	Chargée d'accueil
Makan Baradji	Technicien de maintenance
Vincent Bosc	Directeur
Alice Desnoes	Coordinatrice socio-éducative
Christine Gassama	Animatrice socio-éducative
Myriam Laloui	Assistante de gestion
Tahar Slimani	Animateur socio-éducatif
Serena HASSANI	Volontaire Service civique

Saluons **Mélissa LARFA**, animatrice de vie résidentielle, partie en mars 2022, **Anne-Laure POISSON**, animatrice de vie résidentielle et **Oumar CHERIF**, peintre, qui sont venus renforcer l'équipe pendant quelques mois en 2021.

Remercions également les stagiaires qui ont contribué à l'activité 2021 : **Anne-laure POISSON**, stagiaire monitrice-éducatrice, **Karima SADOU**, stagiaire assistante de gestion, **Amir MAHFOUF**, stagiaire agent administratif et **Océane BELLADIN**, stagiaire Conseillère en économie sociale familiale, qui ont, au cours de l'année, effectué leur stage professionnel à l'Appart' et contribué ainsi à l'activité.



Edito

La persistance d'un contexte sanitaire difficile Une équipe mobilisée

Après une année 2020 particulière marquée par la crise sanitaire, nous espérions une année de retour à la normale pour notre activité et nos projets.

Malheureusement, nous avons dû en 2021 continuer à subir les vagues successives de la pandémie tout en maintenant notre activité jusqu'à un retour complet à l'accueil normal début 2022.

Malgré ce contexte difficile, nous avons tenu le cap des projets envisagés pour 2021 et je tiens à saluer l'équipe pour sa capacité permanente d'adaptation aux différents changements d'organisation liés à l'évolution du contexte sanitaire.

La fermeture de Félicie

Le premier semestre de l'année 2021 a été consacré très largement à la fermeture définitive de Félicie décidée avant la crise sanitaire.

Saluons le travail de l'équipe éducative pour le relogement réussi des résidents et de l'équipe technique pour le travail fastidieux de démantèlement de l'équipement pour le rendre Gennevilliers Habitat. Nous devons maintenant accélérer le travail avec ces derniers pour la réhabilitation.

De nouvelles conventions partenariales

Nous avons pu signer de nouvelles conventions avec la PJJ et le CFA Ducretet permettant d'élargir notre public, de répondre à des besoins, tout en sécurisant le paiement de ces logements.

L'inclusion numérique

Nous avons fait de cette thématique un des grands axes de notre action en direction des jeunes depuis deux ans. Notre projet a été retenu par la CAF et nous avons pu mener à bien des ateliers et des permanences avec le renfort d'une volontaire en service civique.

Le renouvellement de nos agréments

Une résidence sociale Habitat jeunes est soumise régulièrement à des renouvellements de conventions et d'agréments qui lui permettent de continuer à fonctionner.

Nous avons obtenu le 5 février 2021 par la DRHIL pour 5 ans le renouvellement de nos agréments au titre de "L'intermédiation locative et gestion sociale" et de "L'ingénierie sociale, financière et technique".

Concernant la CAF, c'est en 2022 que devra être renouvelé notre Contrat de projet pour 4 ans. Nous avons profité de la fin de l'année 2021 pour travailler ce nouveau projet avec leurs services.

Un contexte financier difficile

Si nous avons réussi à tenir nos objectifs dans la plupart des domaines, nous devons rester vigilants car la fermeture de Félicie ainsi que des augmentations imprévues de charges sur les logements ont fragilisé fortement notre bilan financier 2021.

L'Appart est passé de 166 places en 2018 à 142 places fin 2021. Après la fermeture du 9, rue des Agnettes, nous n'aurons plus que 133 places en 2023.

L'enjeu aujourd'hui pour l'association est de maintenir la qualité de son accompagnement et son équilibre financier avec une équipe réduite durant les trois prochaines années.

Le travail de mise à plat des tâches, de rationalisation de nos interventions déjà amorcé par la transition numérique devra donc s'intensifier. Ce n'est qu'avec l'ouverture de nouvelles résidences et l'augmentation du nombre de places que nous pourrions atteindre un équilibre financier pérenne.

Je tiens en conclusion à saluer l'engagement du bureau de l'association et de son CA à nos côtés dans la période difficile que nous traversons.

Vincent BOSC
Directeur



Accueillir

L'observatoire de la demande

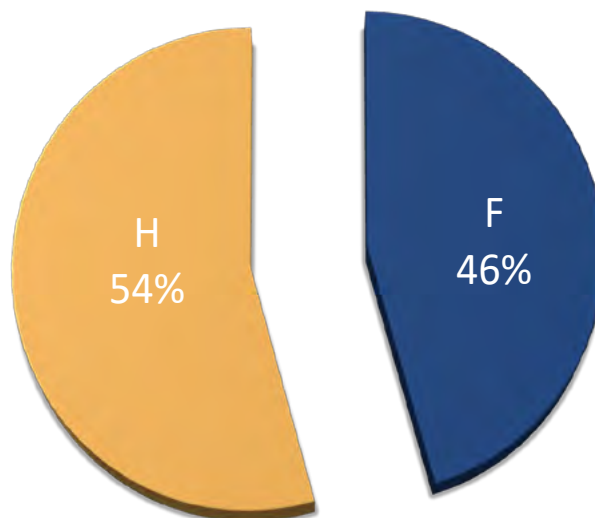
Depuis juin 2020, la demande de logement à l'Appart' se fait via la demande en ligne sur notre site connecté à notre nouveau système d'information SIHAJ et envoi des pièces par mail.

Les demandes en ligne non finalisées ou doublons n'ont pas été comptabilisées afin d'avoir des données complètes sur tous les items. Cette demande non finalisée est cependant non négligeable (environ 300 demandes en plus) et témoigne de la forte fréquentation de notre site.



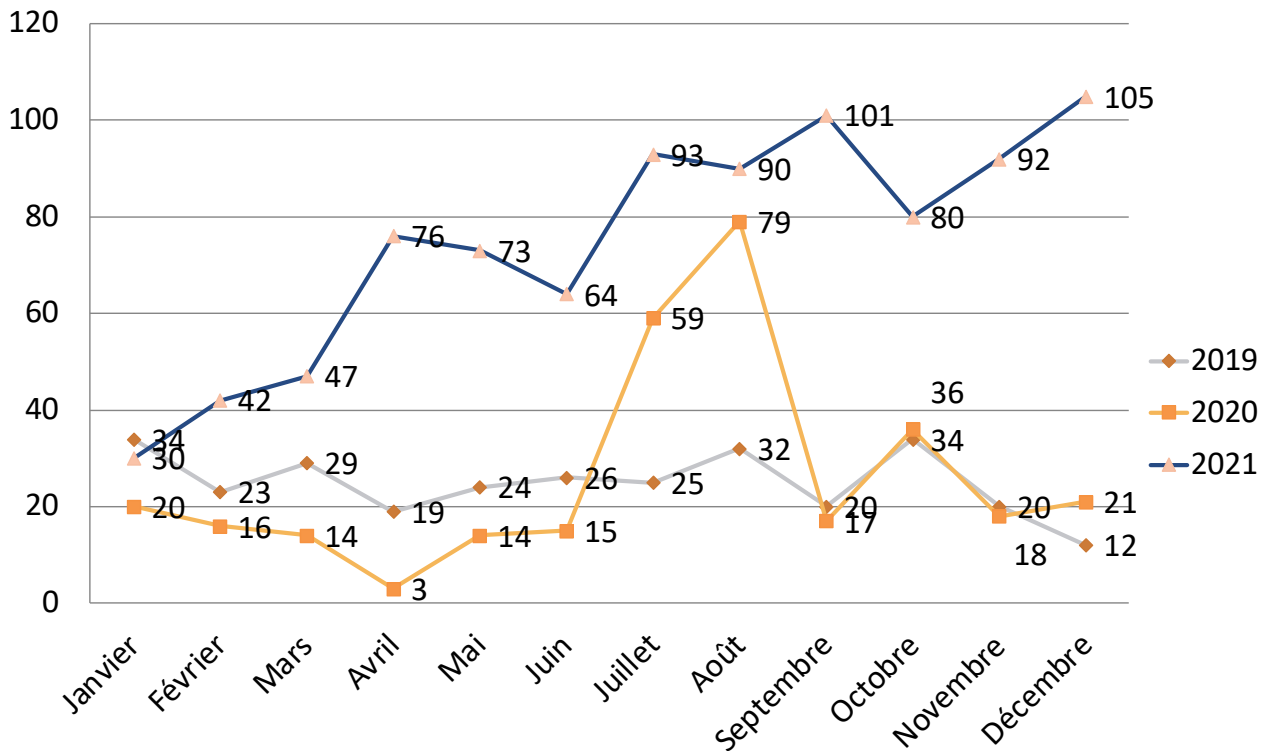
Notons également que sur près de 900 demandes finalisées, la part des dossiers complets avec envoi des pièces justificatives (une centaine environ dans l'année) demeure faible et nécessite, au moment des attributions potentielles de logement, un gros travail de relance des dossiers entrant dans les critères pour vérifier s'ils sont toujours intéressés et remplissent toujours ces critères.

893 demandes en 2021 (contre 312 en 2020)



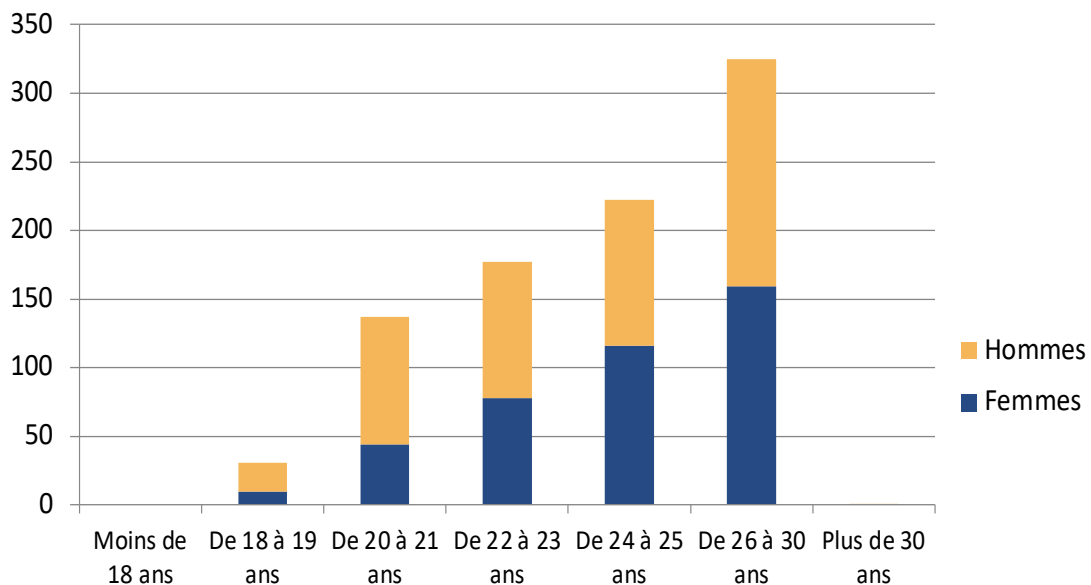
Avec la très forte augmentation des demandes depuis le passage à la demande en ligne courant 2020, la part des femmes progresse sensiblement (de 44% à 46%).

La demande par mois



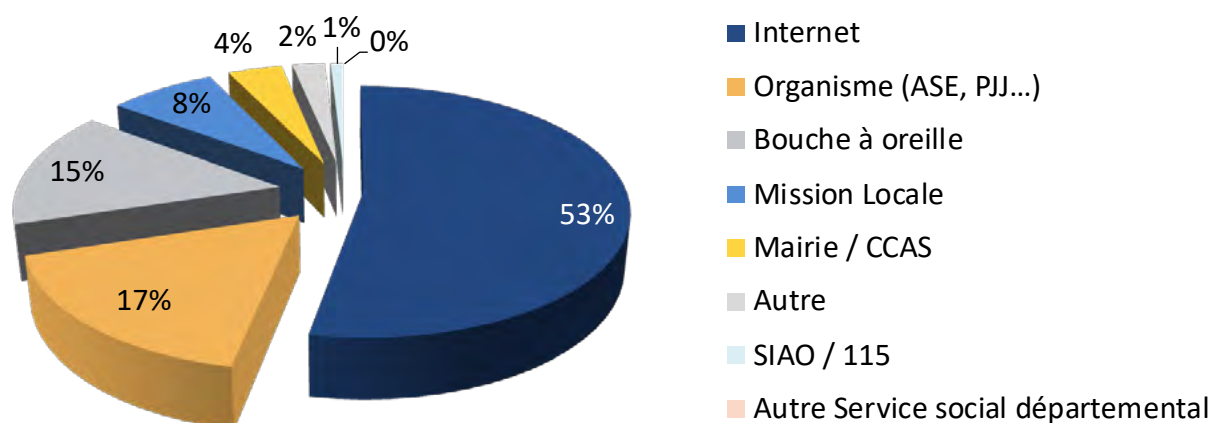
En 2021, le nombre de demande mensuelle n'a quasiment jamais cessé d'augmenter au cours de l'année contrairement aux années précédentes qui connaissaient des fluctuations saisonnières.

La demande par catégorie d'âge



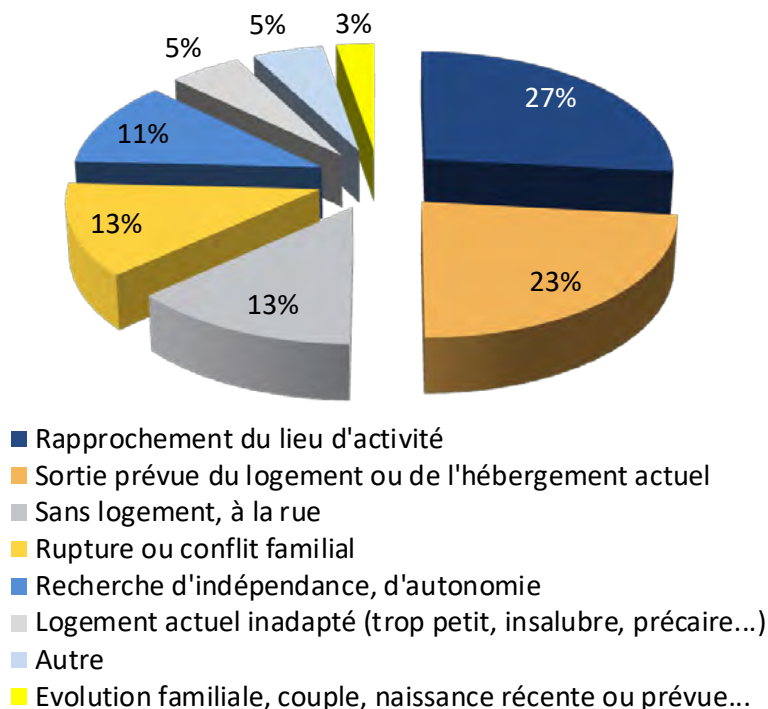
Plus de 36% des demandeurs ont plus de 26 ans à la demande contre 25% en 2020, traduisant ainsi un accès de plus en plus tardif au logement autonome

Source de connaissance du foyer



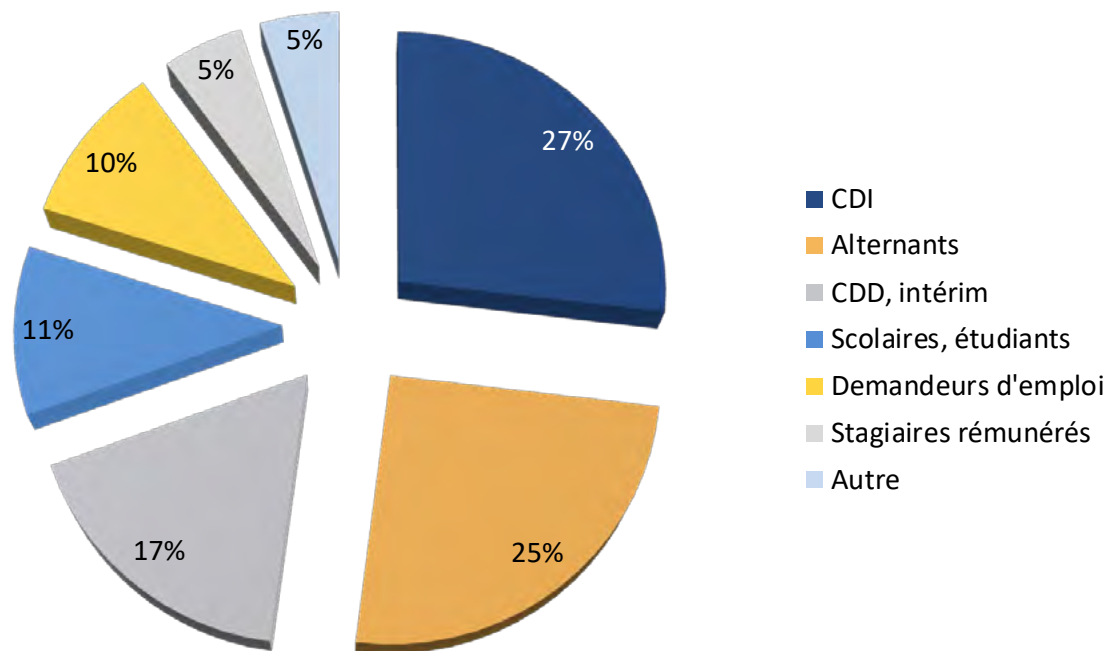
Depuis la mise en place de la demande en ligne, la part d'internet dans la connaissance du foyer progresse encore (53% contre 47% en 2020) et est largement majoritaire. Les partenaires cumulés (ASE, ML, PJJ, Mairie, SIAO...) représentent cependant plus de 30% des sources d'information. La part du bouche à oreille passe de 17% à 15%.

Motif de la demande



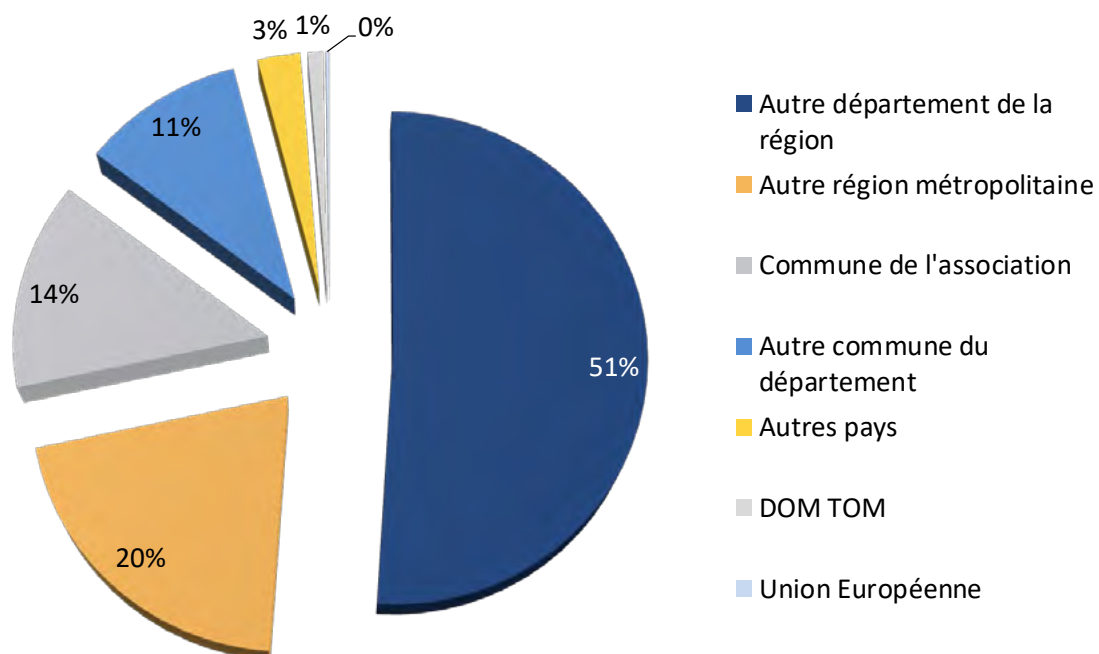
Avec la demande en ligne, le rapprochement du lieu d'activité devient le premier motif de demande. La sortie prévue du logement actuel baisse un peu alors que les "sans logement" et les "rupture ou conflit familial" progressent de 12% à 13%. En revanche, la part des recherches d'indépendance baisse de 17% à 13%.

Situation professionnelle à la demande



Les CDI et les alternants représentent plus de la moitié des demandes comme l'an dernier suivis par les CDD et intérim. Les étudiants progressent quand les demandeurs d'emploi baissent légèrement.

Origine géographique



La demande en ligne a développé la part des demandes des autres départements franciliens (51% contre 45%) et des autres régions (20% contre 14%). Les demandes altoséquanaises (incluant celles de notre territoire) ne représentent donc plus que 25% contre 35% en 2020 même si elles progressent en valeur absolue.

Diagnostic territorial de L'Appart'

Dans le cadre de la préparation de notre nouveau Contrat de projet avec la CAF pour 2022-2025, il nous était demandé d'établir un diagnostic territorial de la question de l'habitat jeunes sur notre zone d'intervention. C'est pourquoi, il nous a semblé judicieux de l'inclure dans le rapport d'activité 2021, afin de partager ce travail de mise à jour des données et analyses sur notre territoire avec les membres de notre association et nos principaux financeurs et partenaires.

Les spécificités du territoire de L'Appart'

L'implantation sur la Boucle Nord de Seine

L'Appart' propose des logements sur 5 communes du département des Hauts-de-Seine : Asnières, Clichy, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. Il s'agit du territoire historique de la Boucle Nord des Hauts-de-Seine limitrophe des départements 75 (Clichy), 93 (Asnières, Clichy, Villeneuve-la-Garenne) et 95 (Colombes et Gennevilliers) qui a motivé la création de l'association en 2003 pour construire une réponse aux problématiques d'accès au logement des jeunes du territoire.

Depuis le 1er janvier 2016, ces 5 communes sont membres de l'EPT Boucle Nord de Seine (qui comprend également les communes de Bois-Colombes et Argenteuil dans le 95).

L'établissement public Boucle Nord de Seine participe à la définition des orientations en matière d'habitat qui relève de la compétence de la Métropole du Grand Paris. Cette dernière a en charge l'élaboration du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH).

En lien avec les Villes du Territoire, porteuses de priorités d'action pour améliorer les conditions de vie résidentielle, il met en œuvre les différents leviers d'action relevant de sa compétence :

- Amélioration de l'habitat
- Lutte contre l'habitat indigne
- Changement d'usage des locaux d'habitation
- Gestion partenariale de la demande de logement social :

- Convention intercommunale d'attribution (CIA) fixant les objectifs à prendre en compte par tous les partenaires et approuvée par la CIL le 13 janvier 2020; L'Appart' participe aux réunions de la commission intercommunale.
- Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs visant une meilleure information du demandeur de logement social relativement au parc de logement social, aux modalités d'attribution et au bilan des attributions, approuvé par le Conseil Territorial le 24 juin 2021.

Les données chiffrées du territoire couvert par L'Appart'

(Données démographiques Diagnostic CAF L'Appart' – Source INSEE : Parution 17/01/2022 – recensement 2018)

La population du territoire sur lequel l'Appart' est implantée comporte des caractéristiques sensiblement différentes du département des Hauts-de-Seine dans son ensemble. On observe également des différences importantes entre les 5 villes qui le compose : essentiellement entre Asnières, Clichy et Colombes d'un côté et Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne de l'autre.

Ce territoire représente 1 619 120 habitants soit 18% des Hauts-de-Seine. Avec 10 023 ha/km², sa densité est plus forte que la moyenne des Hauts-de-Seine même si Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne ont une densité bien moins importante avec de grandes zones d'activité économique (le port de Gennevilliers ou la zone autour du Parc des Chanteraines).

La population cible des foyers de jeunes travailleurs y est également légèrement supérieure que sur le département : 20% de 15-29 ans contre 19,4% sur le 92 et 12,3% de 15-24 ans contre 12% sur le 92.

La structuration du logement y est également sensiblement différente. Sur le 92, le taux de locataires est de 52,9% et de 61% sur le territoire de l'Appart'. La population vivant en logement social est de 27,2% dans le 92 et de 35,4% sur le territoire de l'Appart' avec de forts écarts entre communes : d'Asnières (21,5% de population en logement social) à Gennevilliers (59,4%). Cela explique la plus faible mobilité de logement sur le territoire : 6% des habitants de la boucle Nord de Seine habitaient une autre ville l'année précédente contre 7,1% des altoiséquanais, le taux de rotation dans le 92 étant déjà faible.

Cette structuration du logement se retrouve logiquement dans la structuration de la population du territoire au regard de quelques caractéristiques sociales :

- **Le revenu disponible médian des ménages** (28 319 € dans le 92) est inférieur dans les 5 villes du Nord du Département (de 17 640 € à Villeneuve à 26 460 € à Asnières),
- **Le taux d'imposition des ménages** du territoire de l'Appart' est en moyenne de 62% contre 74,8% pour le Département,
- **Le taux de pauvreté des ménages** est y presque deux fois supérieur (21,1%) à celui des Hauts-de-Seine (11,9%).
- **Le taux de pauvreté des 15-29 ans** est y également supérieur : 18,9% contre 15,4% dans les Hauts-de-Seine.
- **Le taux de chômage des 15-24 ans** y est aussi supérieur : 26,6% contre 21,4% dans le 92.

Une forte demande de logement jeunes issue des 5 villes du territoire

(L'origine géographique des demandeurs de logement à L'Appart' – Sources BREDEA et SIHAJ)

Le projet de l'Appart', son implantation depuis près de 20 ans sur les 5 villes et la difficulté de la population jeune du territoire à accéder à un

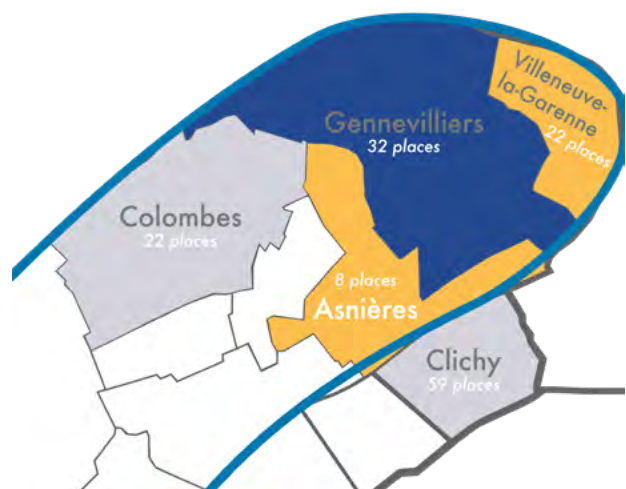
logement explique le poids important des demandeurs issus de ce territoire.

En 2019 et 2020, 25% des demandes recensées émanaient des 5 villes d'exercice de l'activité de l'Appart', 14% du reste du département et plus de 44% du reste de l'Île-de-France.

En 2021, le nouveau mode de dépôt en ligne des dossiers de candidature a fait exploser la demande observée : près de 900 demandes contre 300 en moyenne auparavant.

Cela explique la baisse de la part relative des demandes issues du territoire : les demandes de la Boucle Nord de Seine ne représentent plus que 13,7% des demandes et celle des Hauts-de-Seine 10,6%. Les demandes issues d'autre départements de la Région et d'autre région ayant plus fortement progressé que celles du territoire. Il n'en demeure pas moins qu'en valeur absolue, les demandes de la Boucle Nord ont progressé en 2021 de 56% (122 demandes) et celle du 92 de 115% (85 demandes).

C'est pourquoi les raisons qui justifient sur l'ensemble des Hauts-de-Seine l'implantation de réponses Habitat Jeune sur le département sont renforcées sur le territoire des 5 villes de l'Appart', la population, en particulier jeune, y étant plus précaire ou modeste que sur l'ensemble du département.

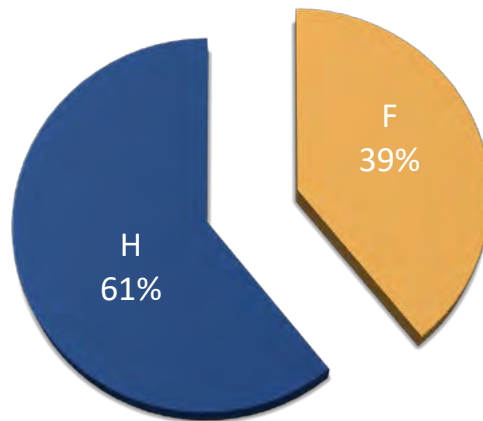




Loger

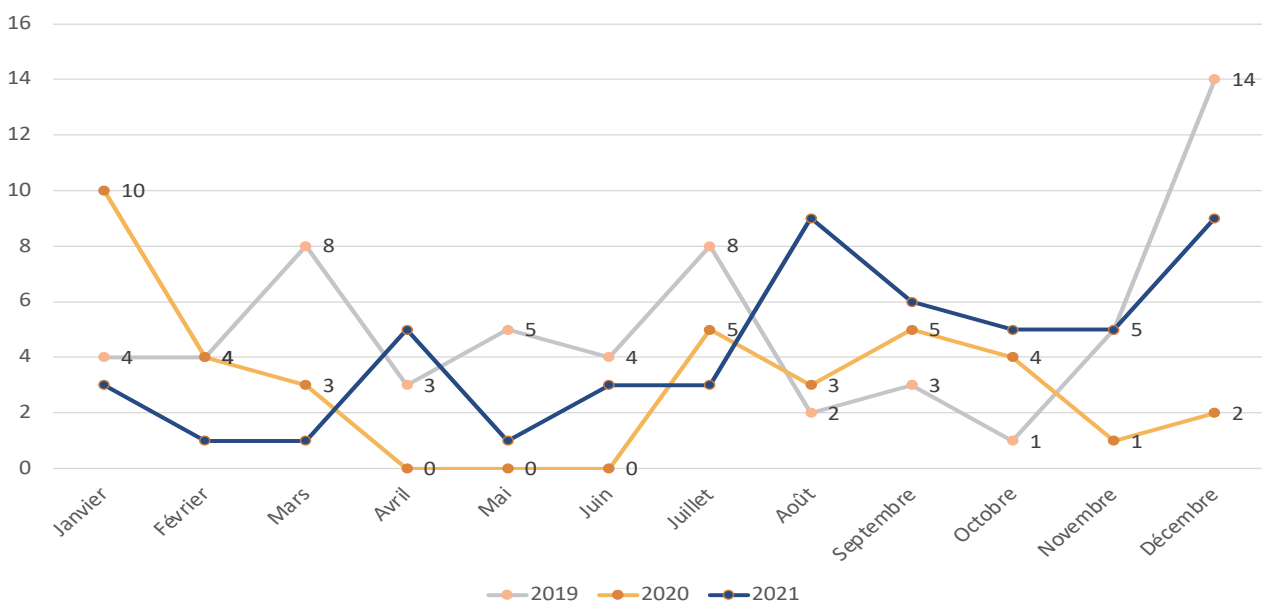
Les résidents accueillis

198 contre 194 jeunes logés en 2020 : + 2%
135 résidents au 31/12/2021 : - 8,2%



La part des hommes accueillis sur l'année progresse légèrement et demeure supérieurement à la demande. Le nombre de résidents en fin d'année baisse de nouveau en raison de la fermeture définitive de Félicie en 2021 non compensée par les ouvertures temporaires des Agnettes

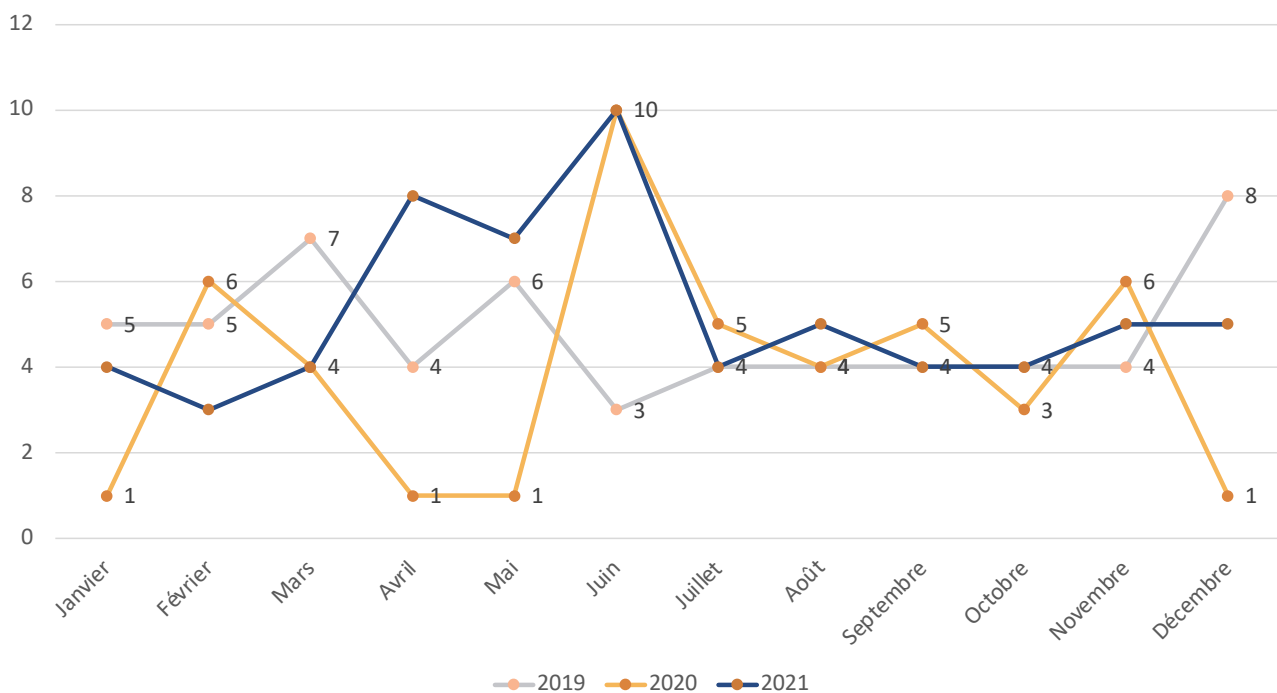
Les entrées en 2021



Après une forte baisse en 2020 en raison du confinement, les entrées progressent fortement (51 contre 36) essentiellement sur le second semestre en raison de la reprise des sorties et malgré la fermeture de Félicie.

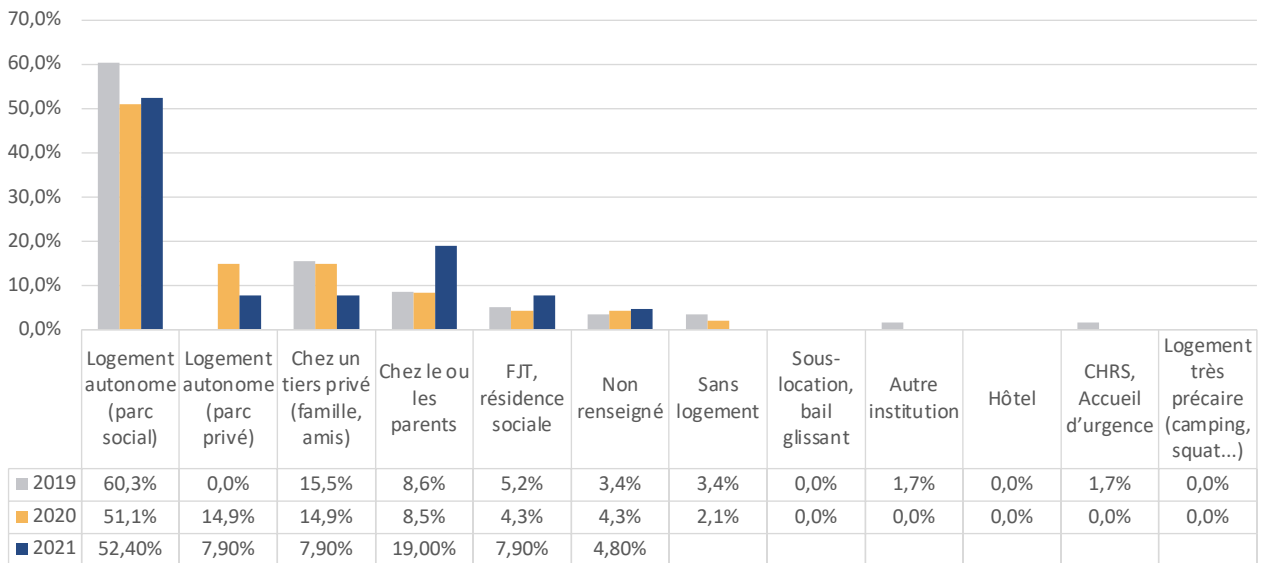
- Grâce à une reprise des sorties, on constate une forte progression des entrées (+41%) en 2021,
- 62% des entrées sont de sexe masculin contre 52% en 2020,
- L'âge moyen à l'entrée est de 22,9 ans contre 23,3 ans en 2020,
- 31,4% des jeunes sont entrés parce qu'ils devaient quitter leur logement actuel, 25,5% pour se rapprocher de leur lieu de travail ou stage, 15,7% suite à une rupture familiale et 15,7% par recherche d'indépendance,
- 29,4% des jeunes entrés ont fait le choix de l'Appart' parce qu'ils n'avaient pas d'autre solutions, 19,6% ont été placés par un tiers institutionnel (réservataires, conventions...), 17,6% parce que c'était la solution la moins chère, 15,7% pour l'aspect pratique et 11,8% pour habiter là où vivent d'autres jeunes,
- 43,1% venaient d'autres résidences sociales, FJT, institutions, hôtel et 29,4 % habitaient chez leurs parents avant leur entrée à l'Appart',
- 82% des entrées sont franciliennes (60% altoiséquanaises, plus de 35% de la Boucle Nord de Seine),
- 41,2% sont alternants, 39,2% sont salariés (dont les 2/3 en CDI).

Les sorties en 2021



Après la baisse de 2020, les sorties progressent également fortement (63 contre 47) essentiellement sur le premier semestre en raison majoritairement de la fermeture progressive de Félicie sur cette période.

Le type de logement à la sortie en 2021



Les sorties vers le logement autonome en baisse demeurent supérieures à 60%

- Les sorties sont en hausse passant de 47 en 2020 à 63 en 2021. Outre la reprise des attributions suite au confinement, le travail autour de la fermeture de Félicie a favorisé ce renouvellement du public.
- Si les sorties vers le logement autonome (essentiellement dans le parc social) se maintiennent au-dessus des 60% (contre 66% en 2020), elles baissent en 2021 en raison de l'accès encore plus rare au logement privé, de plus en plus difficile sur notre territoire pour les petits salaires.
- Notons le fort taux de retour en famille qui double en 2021 (19% contre 8,5%). C'est dû parfois à des pertes de revenus ne permettant plus le paiement d'un loyer mais aussi à la fin d'une période de stage ou d'apprentissage (comme les jeunes de la convention avec le CFA Ducretet) qui retournent après l'action dans leur foyer d'origine souvent en région.
- La part des sorties vers d'autres FJT ou résidence sociale progresse également fortement (de 4,3% à 7,90%) en raison notamment du travail sur la sortie de certains jeunes de Félicie qui ne remplissaient pas les conditions d'un accès à un logement autonome dans l'immédiat.
- La durée de séjour moyenne des jeunes sortis se maintient à 2,4 ans en raison des allongements des délais d'accès à un logement social autonome (principal objectif des jeunes résidents de l'Appart'), renforcés par la crise sanitaire.
- Les séjours supérieurs à deux ans des jeunes représentent en 2021 plus de 60% des sorties.
- Les lieux d'habitation des jeunes à la sortie sont toujours majoritairement des communes du 92 (plus de 52,4% contre 51%) essentiellement sur les communes de la Boucle Nord des Hauts-de-Seine (42,9%). Les principales destinations à la sortie sur le territoire sont dans l'ordre en 2021 Gennevilliers, Clichy, Asnières, Colombes et Villeneuve-la-Garenne.

Détails en annexe «Observatoire de la population»

Les réservataires

L'Appart' compte plusieurs réservataires dont le nombre de logements attribués correspond à leur engagement financier dans le programme initial. Cela représente 63 logements en 2021. Compte-tenu de la fermeture de Félicie à la fin du premier semestre 2021, nous ne comptabilisons pas les places réservées par le SIAO sur cette résidence.

À l'annonce du départ d'un résident, nous contactons le réservataire pour lui donner les détails du logement ainsi que la date de disponibilité. Il dispose d'un délai de 8 jours pour nous envoyer une candidature. Si elle correspond à nos critères d'accueil, nous prenons contact avec le jeune pour organiser la visite du logement. Dans le cas contraire, le réservataire dispose de 3 jours supplémentaires pour nous envoyer une nouvelle candidature. Sans retour de leur part dans le délai, ou en cas d'incompatibilité avec nos critères, nous reprenons la main sur le logement réservé et proposons le logement à quelqu'un de notre liste d'attente.

La ville de Colombes a délégué son droit de réservation à sa mission locale. Nos publics étant similaires, les missions locales nous orientent souvent des jeunes en recherche de logement. L'accès au logement participe ainsi à la stabilisation

25 candidatures orientées par les réservataires en 2021

20 candidatures acceptées

12 jeunes entrés

de leur situation professionnelle.

Souvent, les logements réservés sont attribués aux candidats orientés par le réservataire concerné. C'est un bilan positif qui met en évidence le travail partenarial et qui valorise l'accompagnement institutionnel vers le logement transitoire.

En 2021, nous avons constaté une augmentation des sorties (hors Félicie) permettant plus de propositions aux réservataires sur leur contingent. Le nombre de candidatures a donc doublé passant de 12 à 25.

Nous avons dû refuser 5 candidatures car elles ne correspondaient pas à nos critères (ex : ressources insuffisantes). Concernant les 5 non-accueillies, 2 personnes ont refusé le logement, 3 n'ont pas envoyé leur dossier, pour les 3 dernières, il s'agissait d'orientations spontanées sans logement vacant, en attente de disponibilités.

Les entrées sur les contingents des réservataires ont doublé passant de 6 en 2020 à 12 en 2021.

Réservataire	UT1	UT2	Candidatures adressées	Candidatures acceptées	Jeunes entrés
SIAO 92 (Service intégré d'Accueil et d'Orientation)	16	16	11	9	6
Action Logement	12	9	6	4	2
Ville de Clichy	0	4	1	1	1
Ville de Colombes	3	0	5	5	2
Club de Prévention les 4 chemins	1	2	2	1	1
Total	37	31	25	20	12

L'action de l'équipe technique



Désinsectisation : prévention et lutte au quotidien

Les résidents nous signalent régulièrement la présence de cafards ou de punaises au sein de leur logement. Face à ce constat récurrent, nous avons dû faire évoluer nos pratiques pour permettre une réaction rapide et efficace.

Makan BARADJI, technicien de maintenance, a réalisé un cycle de formation CERTIBIOCIDE (Certificat utilisateur professionnel et distribution de certains produits biocides). Ce certificat lui donne l'autorisation d'acheter et d'utiliser des produits biocides, spécifiques dans la lutte contre les cafards et les punaises.

Grâce à cette formation, le technicien de maintenance est en mesure d'intervenir rapi-

dement dans les logements concernés. Nous avons établi un protocole précis à destination des résidents pour faciliter la désinsectisation dans les meilleures conditions. En cas de signalement dans une résidence, nous faisons dès que possible, une intervention dans tous les logements pour prévenir l'arrivée des insectes chez les voisins.

Malheureusement, malgré nos actions de prévention, certains résidents nous préviennent tard et nous sommes parfois dans l'obligation de prendre des mesures radicales (jeter le matelas, transférer le résident dans un autre logement le temps de l'éradication complète).



Les visites techniques

Les visites techniques constituent notre plus importante action de prévention, que ce soit en termes de présence d'insectes que de maintenance technique. La crise sanitaire de 2020 ne nous a pas permis de les réaliser. Elles faisaient donc parties de nos priorités sur le premier semestre 2021. L'organisation des visites techniques nécessitant la présence du technicien de maintenance et de l'animateur socio-éducatif référent, nous les avons étalées entre avril et juin.

68% des logements sont parfaitement tenus

18% des logements présentent une problématique d'hygiène globale : absence de ménage, absence de rangement, manque d'aération, nourriture laissée à l'extérieur, poubelles non-sorties, ...

D'autre part, nous constatons que 4,9% des logements présentent des mauvaises pratiques de la part de leur occupant telles que le chauffage allumé avec les fenêtres ouvertes, la lumière restante allumée en l'absence du résident, des accumulations de multiprises, ...



Outre les préconisations d'entretien auprès des résidents, revues ensuite éventuellement lors d'entretiens individuels ou d'actions collectives sur le "savoir habiter" (notamment auprès des résidents en appartement partagé), ces visites permettent également de repérer des réparations à entreprendre qui n'auraient pas été signalées auparavant par le résident à l'équipe de l'Appart'.



Accompagner

Le contrat de projet CAF

L'action socio-éducative de l'Appart' est soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales sous la forme d'une « prestation de service foyers de jeunes travailleurs ». Il s'agit pour l'action sociale des Caf de contribuer au soutien de la fonction socio-éducative des FJT dans leur action en faveur de l'accès des jeunes adultes à l'autonomie. Cette mission est caractérisée par un projet socio-éducatif, défini au sein d'un contrat de projet entre la CAF et le FJT. Élaboré fin 2018, il a été signé en 2019 pour deux ans au lieu de quatre, compte-tenu des changements au sein de la direction en 2018-2019. Du fait de la crise sanitaire, nous avons pu négocier avec la CAF une prolongation pour 2021. Le prochain contrat couvrira la période 2022-2025 et nous permettra d'envisager des nouveaux axes de travail au regard de la situation actuelle et de nos projets futurs.



Bilan Contrat de projet 2019-2021

Le projet d'établissement

Les changements de directions suivi de la crise sanitaire n'ont malheureusement pas permis d'avancer sur ce chantier qui sera de nouveau proposé dans le cadre du futur contrat de projet

Fermeture de Félicie

Si la crise sanitaire a naturellement un peu retardé le calendrier, la fermeture prévue en 2019 a bien lieu en juin 2021 avec 70% de relogement autonome pour les résidents.

La Passerelle (Villeneuve-la-Garenne)

La reprise de ces 5 nouveaux logements avec 1001 vies Habitat prévus en 2019 s'est bien effectuée fin 2019 avec son lot de soucis techniques et de vie en collectivité sur les appartements partagés.

Politique d'accueil et documents obligatoire

La mise à jour des documents d'accueil a bien été réalisée avec validation du CA en 2019. Compte-tenu des évolutions du parc et de la crise sanitaire, le travail sur notre politique d'accueil a été malheureusement réduit.

Conseil de vie sociale

Nous avons innové avec une élection en ligne mise en place entre la fin 2020 et le début 2021.

Santé et le bien-être psychologique

Maintien de cette action soutenue par l'ARS désormais de manière pluriannuelle pour 3 ans.

Axes du Contrat de projet 2022-2025

Écriture du projet d'établissement

Cette action du précédent Contrat de projet a été reportée sur le nouveau.

Développement de l'offre de logement

Travail autour de la réhabilitation de Félicie et relance des partenariats sur le territoire, notamment Colombes où des projets pourraient rapidement voir le jour.

Actualisation de la politique d'accueil

Mise à jour des exigences et contraintes conventionnelles.

Réflexion sur l'accueil et l'accompagnement des publics "non traditionnels".

Conseil de vie sociale

Renouvellement et mobilisation.

Santé et bien-être des résidents

Poursuite des actions engagées et soutenues par l'ARS.

Lutte contre la fracture numérique

Poursuite de l'expérimentation soutenue par la CAF et réflexion sur la présence en ligne.

Lutte contre l'isolement

Soirées conviviales, sessions d'accueil et permanences socio-éducatives

Savoir habiter

Information et formation des résidents et de l'équipe aux bonnes pratiques en matière de gestion logements et des équipements.

Le projet santé

Comme chaque année, nous avons, en 2021, renouvelé notre partenariat avec l'ARS. L'organisme finance des actions de promotion et de prévention santé à destination des résidents. Ils nous ont proposé de passer sur un contrat pluriannuel d'objectifs. Nous avons donc contractualisé jusqu'en 2023 pour 3 objectifs.



3 objectifs - 3 axes

Pour 2021, nous avons reconduit nos objectifs 2020, nous permettant ainsi de continuer les actions ayant fonctionné l'année dernière :

- Améliorer la santé mentale et favoriser le bien-être des résidents
- Lutter contre l'isolement des résidents
- Assurer une information préventive en termes de santé auprès des résidents

L'action s'est articulée sur 3 axes :

Un axe individuel en direction des résidents menée par l'équipe socio-éducative et des intervenants.

Il s'agit des actions relatives à l'accès aux droits et aux soins qui font l'objet d'une attention particulière des animateurs dans le cadre de l'accompagnement individuel et lors de l'entrée de chaque résident lors du diagnostic effectué en vue de l'élaboration du projet de résidence.

La nouveauté sur 2021 est la possibilité pour les résidents de consulter une psychologue gratuitement, sur orientation par l'équipe.

Un axe collectif en direction des résidents menée en interne par l'équipe socio-éducative ou avec le soutien de partenaires et intervenants

Cette approche a été utilisée pour les actions autour de l'alimentation, du bien-être et de la prévention des conduites à risques.

On y inclut également les actions d'informations menées par l'Appart' sous différentes formes : affichages, mise à dispositions de prospectus.

Un axe transversal auprès des professionnels de l'équipe socio-éducative

Il s'agit de l'action d'analyse de pratiques menée par une intervenante extérieure.

Des actions pluridimensionnelles

Cette année encore, nous avons pu proposer aux résidents des actions variées pour toujours mieux répondre à leurs besoins.

La nouveauté 2021 :

Monique BOUCHILLOUX,
une psychologue à votre écoute



Monique Bouchilloux, psychologue et psychanalyste à Asnières-sur-Seine. Elle se présente en quelques mots :
"Je travaille pour le Cabinet Associatif qui est un regroupement de psychologues ayant pour but de promouvoir la psychologie clinique et la psychanalyse auprès de celles et ceux qui s'en sentiraient éloignés culturellement ou financièrement.
Besoin de parler, besoin d'une aide, parce que la souffrance psychique est aussi inévitable que la douleur physique et qu'elle exige tout au long de notre existence de devoir nous adapter aux événements de la vie de tous les jours, je propose à toute personne qui m'en ferait la demande, de la recevoir à mon cabinet, à Asnières-sur-Seine.
Ces consultations sont gratuites."

Si vous avez besoin d'aide pour la contacter, n'hésitez pas à nous demander.

06 81 54 28 33

Cette année, nous avons pu mettre en place, dans le cadre de notre partenariat avec le cabinet Isha, des orientations vers une psychologue, Mme BOUCHILLOUX.

Ses consultations « hors-les-murs » assurent une discrétion, appréciée des résidents. Fort du succès sur la fin d'année 2021, l'action sera reconduite sur 2022.

Nous constatons que ce type d'offre de service semble beaucoup mieux convenir aux jeunes que les précédentes permanences d'écoute mises en place dans nos murs.

6 jeunes orientés
17 rendez-vous organisés
entre juin et décembre

Le projet santé, c'est aussi :

Des campagnes de prévention Covid-19 via la lettre d'infos et affiches dans les résidences



5 ateliers cuisine

11 soirées conviviales



4 séances d'analyse de pratique pour l'équipe socio-éducative

6 réunions socio-éducatives

2 ateliers bien-être avec une socio-esthéticienne



Les ateliers numériques 2021

Un outil de lutte contre la fracture numérique

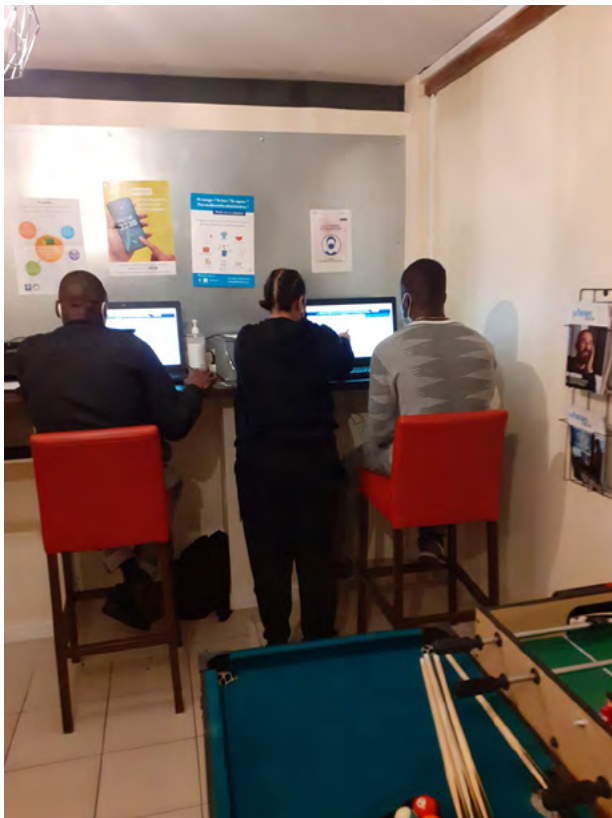
Les animateurs socio-éducatifs ont fait remonter le fait qu'ils passaient beaucoup de leur temps à aider les résidents dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne. Et la crise sanitaire n'a rien arrangé. L'impossibilité de se rendre physiquement dans les services tels que la CAF, les impôts, ... a mis en exergue les difficultés rencontrées par les résidents pour effectuer leurs démarches. Le temps passé à cet accompagnement, bien sûr indispensable, réduit le temps disponible pour l'accompagnement dans le parcours locatif, le projet professionnel et donc le projet de vie global.

Face à ce constat, nous avons émis l'idée dès 2020 d'organiser des ateliers à destination des résidents pour les initier à l'utilisation de l'outil informatique et aux démarches en ligne.

Cette idée est venue à la rencontre d'un appel à candidature lancé par la CAF en mai 2021. L'organisme proposait alors un financement pour la mise en place d'ateliers pour favoriser l'inclusion numérique.

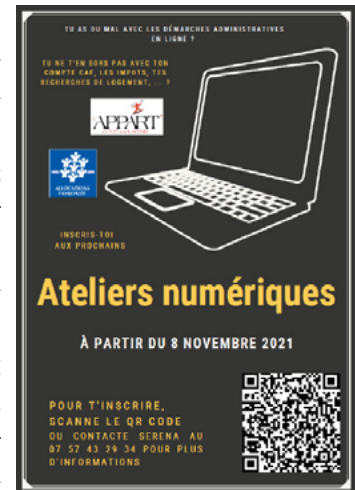
Septembre : phase préparatoire Arrivée d'une volontaire en Service civique

Si les ateliers avaient pour objectif principal d'aider les résidents à réaliser leurs démarches en autonomie, nous cherchions aussi à optimiser le travail des animateurs socio-éducatifs et



leur permettre de se consacrer à l'accompagnement global.

Nous avons donc souhaité confier ces ateliers à une volontaire en service civique. En tant qu'adhérent de l'UNHAJ, nous avons pu bénéficier de l'agrément Service Civique dont dispose l'Union Nationale. Serena HASSANI a rejoint l'équipe de l'Appart' le 19 octobre 2021. Avec l'équipe socio-éducative, elle a travaillé à la construction des ateliers. Il fallait alors prévoir aussi bien l'organisation des séances (en journée ? en soirée ? un groupe de résidents ? plusieurs ?) que le contenu (quelles démarches ? dans quel ordre ?). Il a fallu aussi concevoir toute la communication sur ce nouvel événement et favoriser les inscriptions des résidents.



Novembre : lancement des premiers ateliers

Dès l'annonce, les résidents se sont rapidement inscrits. Les ateliers avaient lieu toutes les semaines, les mardis et mercredis. Nous avons proposé une séance en fin d'après-midi (17-19h) pour les résidents qui travaillent la nuit ou en temps partiel ; et une séance en soirée (19-21h) pour ceux qui travaillent en journée. Cette organisation nous a permis de toucher un maximum de résidents.

Nous avons tâché d'aborder, aux cours des différents ateliers, l'ensemble des domaines in-

dispensables à la situation de chaque résident : B.A.-BA de l'informatique, impôts, CAF, ameli.fr, demande de logement social,

La mise en place de ces ateliers a été l'occasion de remettre à jour nos espaces numériques. Nous avons en effet racheté des ordinateurs pour en avoir au moins 4 sur chaque antenne : Gennevilliers et Clichy.

33 participations pour 8 résidents en 10 séances

Sur les 10 séances réalisées, nous notons une participation plus forte en soirée. Il apparaît donc que les ateliers en après-midi ne sont pas adaptés à l'agenda des résidents.

Après chaque séances, 15 minutes étaient consacrées à l'évaluation de l'atelier ; Que ce soit sur le fond ou sur la forme (matériel, installation, animation, ...), les participants étaient satisfaits.

Au-delà des ateliers, des permanences numériques

Nous avons souhaité aller plus loin que les ate-



liers et proposer des permanences numériques aux résidents. En effet, nous avons rapidement constaté que :

- Certains résidents ne peuvent pas participer aux ateliers du fait de leur agendas, des temps de transport, ...
- D'autres ne souhaitent pas participer au sein d'un groupe. Ils rencontrent de telles difficultés qu'ils souhaitent bénéficier d'un accompagnement individuel sur ces questions.

D'autre part, nous avons aussi des demandeurs (potentiels futurs résidents) qui n'arrivent pas à réaliser leur demande de logement sur notre site internet, ou ne savent pas comment envoyer leurs justificatifs. Serena assure donc 3 permanences par semaine (mardis 11-13h, mercredis 15-17h, vendredis 17-19h) pour répondre à toutes ces personnes et les accompagner au mieux dans leurs démarches en ligne.

Ces actions rencontrent un vrai succès et seront reconduites en 2022 pour les résidents arrivés entre temps, et les futurs résidents.



Actions collectives et temps conviviaux

Des activités ludiques, mais pas seulement

Anne-Laure, stagiaire monitrice-éducatrice depuis fin 2020, est restée en CDD sur l'été 2021 pour assurer les animations et actions collectives auprès des résidents. Avec l'équipe socio-éducative, ils ont imaginé un programme avec plusieurs activités pour aller à la rencontre des résidents et leur proposer des activités pendant la période estivale.

Tournoi de foot inter-fjt



A l'initiative de l'URHAJ, ce tournoi a permis à plusieurs résidents de différents FJT de se rencontrer. Certains jeunes se sont retrouvés, ayant habité dans le même foyer auparavant. Malgré les restrictions liées au COVID, ce tournoi a été une belle réussite. L'Appart' n'a pas ramené la coupe à la maison mais ce n'est que partie remise.



Laser-Game



Six résidents ont participé à une soirée laser-game, ils ont pu faire plusieurs parties et rencontrer ceux qui n'habitent pas dans la même résidence qu'eux.

Journée à Deauville



Forts du succès de l'édition 2020, et à la demande des résidents, nous avons renouvelé la journée à la mer en 2021. Cette fois, direction Deauville, mais pas les casinos !



Au programme :

- Rendez-vous à 7h00 au siège pour le premier café de la journée,
- Départ à 7h30 (sous la pluie)
- Balade dans les rues de Deauville
- Repas sur la plage pour certains, en terrasse pour d'autres
- L'après-midi : kayak en mer pour un groupe, balade en rosales pour l'autre

Le soleil était au rendez-vous une fois arrivés en Normandie, il nous a accompagné tout au long de cette journée exceptionnelle.

Cette excursion a été l'occasion pour les résidents de s'évader aussi bien moralement que physiquement. Leur quotidien ne leur permet pas de s'offrir ce genre de parenthèse.

Au-delà de l'aspect ludique de cette journée, des liens forts se sont créés entre les résidents. Étant à des adresses différentes, ils n'avaient jusque-là, pas eu l'occasion de se croiser à l'Appart'. 2h30 de route et une baignade plus tard, ils se promettent de se voir régulièrement dès qu'ils seront de retour chez eux.

L'un des participants, arrivé deux semaines avant à l'Appart', et résidant en studio individuel

Soirées repas et baby-foot

Soirée classique à l'Appart' : un résident aux fourneaux, les autres dégustent et le tout finit en tournoi de baby-foot. Simple et efficace.

Souvent plébiscitées par les habitués, ces soirées du mercredi où nous restons ouverts jusqu'à 21h permettent aussi de présenter les éventuels nouveaux résidents.



à Villeneuve la Garenne, a pu, dès le début de son séjour, faire connaissance avec d'autres résidents. Depuis, il participe à presque toutes les soirées.

Pour les animateurs socio-éducatifs, cette



journée permet de voir les résidents sous un autre jour, de sortir de la relation d'aidant et de partager avec eux un moment simple. Les résidents peuvent aussi voir les animateurs différemment. La relation de confiance est d'autant plus forte et permet, parfois, de faire repartir l'accompagnement sur de nouvelles bases.



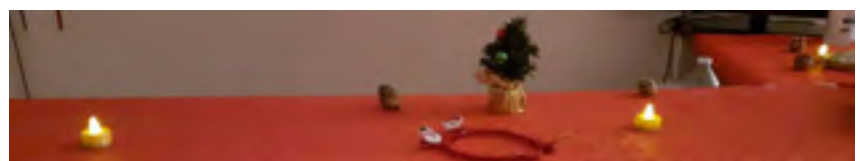


Soirées de fin d'année

Soucieux des conditions sanitaires encore fragiles fin 2021, nous avons dû abandonner l'idée d'organiser notre traditionnelle fête de fin d'année. Mais nous étions résolus à marquer l'évènement, comme une page qui se tourne, avec l'espoir d'une année 2022 plus clémente.

Nous avons organisé, dans chaque antenne, non pas une mais DES soirées de fin d'années. Sur deux mercredis, à partir de 17h, les résidents pouvaient passer sur les antennes pour grignoter des douceurs sucrées, boire un bon chocolat chaud, et piocher dans la malle à cadeaux pour quelques surprises.

Les antennes, dans leurs habits de lumières, accueillait les résidents, au compte-goutte, pour ne pas créer d'attroupement et risquer des contaminations massives.



Fermeture définitive du foyer Félicie avant réhabilitation

Une priorité : le relogement des résidents

Commencées en 2020, les sorties progressives des résidents se sont déroulées sur tout le premier semestre 2021. Au 1er janvier 2021, il restait encore 17 personnes sans solution de relogement. En effet, le système d'attribution des logements sociaux ayant été fortement perturbé sur 2020, les propositions de logement se sont fait attendre.

Si certains résidents devaient juste attendre que les travaux de réfection se terminent dans leur prochain logement, d'autres devaient se faire à l'idée qu'ils n'auraient pas de proposition de logement avant la date fatidique du **31 mai 2021**. Nous avons donc dû imaginer de nouvelles solutions pour être sûrs qu'ils ne se retrouvent pas à la rue.

Nous avons notamment fait appel au service logement de la mairie de Gennevilliers. Grâce à Mme BOULANOIRE, directrice du service logement et patrimoine, nous avons pu avoir accès à des places sur la résidence Coallia de Gennevilliers. En effet, la mairie, en tant que réservataire de ces logements, nous a permis de positionner certains de nos résidents n'ayant pas encore obtenu de proposition de logement social. Ainsi,

nous avons pu orienter 4 jeunes sur cette résidence. L'un d'entre eux, ayant finalement obtenu une proposition de logement de dernière minute, n'a pas intégré la résidence.

Bilan 2021 des solutions de relogement

Logement autonome parc public	7
Logement autonome parc privé	2
Résidence sociale (Adoma, Coallia)	4
Hébergé chez un tiers privé	2
Transfert au sein de l'Appart'	2
Total des relogements	17

Pour 2 résidents, nous avons pu opérer un transfert vers d'autres logements de notre parc, sur le quartier des Agnettes. En effet, ils n'avaient pas encore pu profiter des 24 mois de séjour classique et leur situation au regard du logement social ne permettait pas d'espérer une proposition dans le temps imparti. Nous avons donc souhaité leur laisser plus de temps pour peaufiner leur recherche tout en assurant un logement sécurisé.

Après les résidents, les meubles !



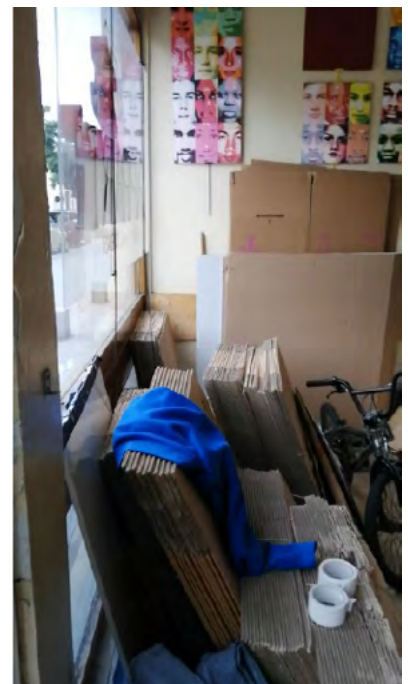
Une fois tous les résidents partis, il a fallu vider la résidence pour la rendre à Gennevilliers Habitat. Tandis que Tahar Slimani, animateur socio-éducatif emblématique de la résidence, déménageait son bureau pour s'installer au siège, les meubles partaient soit à la déchetterie

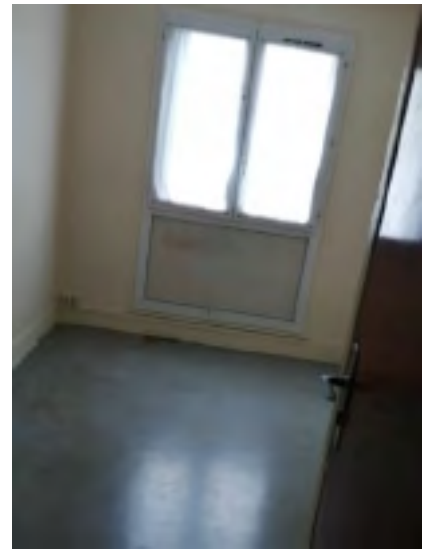
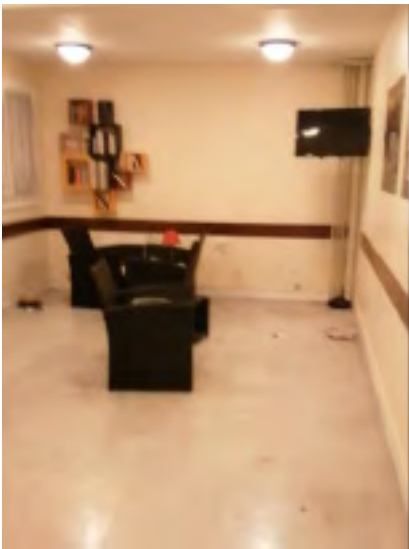
soit au 37 rue Victor Hugo, notre local de stockage, pour être réutilisé dans d'autres logements.

Nous avons fait appel à des déménageurs pour transporter tout ce que nous voulions garder. Nous avons aussi fait appel à la Coopérative Jeunes Majeurs de Gennevilliers. Cette coopérative, créée et portée par plusieurs organismes (Escoop, le PHARES, Coopaname), a permis aux participants de créer leur micro-entreprise et de se mettre dans la peau d'un auto-entrepreneur pendant 3 mois.

Djamal RAMI, membre de la CJM et résident de l'Appart' à Colombes, nous a proposé une prestation de mise en déchetterie des meubles dont nous n'avions plus l'utilité.

Ce partenariat nous a permis de valoriser l'action de cette CJM et de participer, à notre niveau, au projet professionnel de ses membres.





Après l'effort ! Le réconfort



La fermeture de Félicie a représenté une charge de travail importante pour l'ensemble de l'équipe. Et après avoir attendu si longtemps pour que ce projet aboutisse, il nous a semblé important de marquer le coup ensemble. Nous avons souhaité « bon vent » à cette résidence, en attendant la nouvelle.

Et le meilleur pour la fin ! Nous ne pouvions pas dire au revoir à Félicie sans dire au revoir aux « Féliciens ». Moussa nous a concocté un bon plat et nous avons invité les derniers résidents de Félicie à venir partager ce dernier moment ensemble. Une ancienne résidente, habitant désormais les Agnettes s'est jointe à la soirée pour se remémorer les beaux souvenirs de Félicie.



Les partenariats institutionnels

Nous l'avons vu, certains logements sont réservés par des organismes avec lesquels nous travaillons pour accueillir des jeunes en recherche de logement (voir 1. Loger – les réservataires). Mais, au-delà des réservations, nous accordons une grande importance au travail en partenariat. Les partenaires du territoire nous envoient des candidatures directes. Comme nous le disions en première partie, la liste d'attente est très longue mais nous essayons toujours de donner un caractère prioritaire aux demandes transmises par nos partenaires, c'est-à-dire l'Aide Sociale à l'Enfance (l'ASE), les services sociaux du département, les missions locales, les clubs de prévention comme les 4 Chemins, les communes du territoire. Certains de ces partenariats comme le Conseil départemental ou la Mission Locale de Colombes font l'objet de conventions spécifiques. Dans chaque cas, le suivi résidentiel d'un jeune orienté par un partenaire permet à l'animateur socio-éducatif de bénéficier d'un appui du partenaire, en fonction de sa spécificité, pour accompagner le jeune.

La convention avec le Conseil départemental 92



Le département des Hauts-de-Seine a choisi de contractualiser avec les FJT du département sous la forme d'une subvention dont environ la moitié participe au fonctionnement de la structure et l'autre à l'accompagnement socio-éducatif des jeunes résidents alto-séquanais orientés par un service du Conseil départemental (Services de solidarité territoriale, club de prévention et établissement social et médico-social autorisé par le département des Hauts-de-Seine).

La part la plus importante de ces orientations concerne les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance dans le cadre de contrat jeune majeur. Dans ce cas, le Conseil départemental prend en charge la redevance mensuelle du jeune et sa restauration (que nous reversons chaque quinzaine au jeune).

Cet accueil contractualisé s'intègre à notre projet de structure d'accueil et d'accompagnement vers l'autonomie de jeunes en mobilité sociale, professionnelle ou d'insertion par l'intermédiaire d'un parcours résidentiel.

En effet, les jeunes ayant signé un contrat jeune majeur avec l'ASE ont pour objectif personnel

9 231 nuitées réalisées par 30 jeunes relevant du CD 92 soit 146 % de l'objectif fixé par le département.

20 jeunes relevant de l'ASE :

- **14 suivis dont 6 nouveaux accueillis (pour 18 demandes)**

- **6 anciens suivis toujours résidents**

10 jeunes orientés par d'autres services départementaux (clubs de prévention, SST...)

l'accès à terme à un logement autonome. Le Foyer de Jeunes Travailleurs est une étape intermédiaire intéressante car ils peuvent prendre leurs responsabilités de façon progressive, gagner en indépendance, tout en étant entourés par une équipe socio-éducative. Ces jeunes sont accueillis chez nous tout au long de la prise en charge accordée par l'ASE. A la fin de la prise en charge, ils peuvent bénéficier d'un contrat de résidence classique soit deux ans. Donc, pour ceux qui arrivent l'année de leurs 18 ans, s'ils sont pris en charge jusqu'à leurs 21 ans, ils peuvent parfois rester chez nous pendant 5 ans (de 18 à 23 ans). Durant toute cette période, nous pou-

vons les accompagner, travailler avec eux l'autonomie, en collaboration avec le référent ASE pendant la prise en charge, et mettre en place des recherches de logement adapté. Cela leur

laisse plus de temps pour stabiliser leur situation, pour apprendre à vivre seuls et pour faire des recherches de logement qui, nous le savons, prennent du temps.

L'accueil de jeunes de l'Aide sociale à l'enfance hors département

Le partenariat avec les services de l'Aide sociale à l'enfance d'autres départements franciliens ne relève pas de conventions spécifiques mais d'un accueil au coup par coup en fonction de leurs orientations et de nos disponibilités.

Dans ce cas, le Conseil départemental concerné finance l'hébergement et le suivi éducatif avec un prix de journée.

Ces prises en charge tendent à baisser fortement depuis les dernières années, nos faibles

disponibilités de logements hors réservataires n'ayant pas permis de répondre à leurs orientations au moment où les jeunes en avaient besoin. En 2021, une nouvelle jeune, orientée par l'ASE 93, est arrivée. Elle a été prise en charge entre janvier et septembre. Elle est ensuite passée sur un contrat classique.

Nous prévoyons en 2022 d'accueillir plus de jeunes pris en charge par d'autres départements que les Hauts-de-Seine.

L'accueil de jeunes de la Mission Locale de Colombes



Jusqu'en 2019, la Mission Locale de Colombes proposait à des jeunes proches de l'accès à l'emploi et pour lesquels le logement est un frein majeur à leur stabilisation professionnelle, la prise en charge durant trois mois de leur redevance en FJT le temps qu'ils accèdent à un emploi.

Pour des questions budgétaires, les jeunes étaient accueillis sur la résidence Félicie. Compte-tenu de la fermeture de la résidence pour réhabilitation, nous n'avons pas pu proposer de logement à la

Mission Locale de Colombes en 2021. Nous avons évoqué avec le Directeur, Mr BANKOLE, la possibilité de proposer d'autres logements. Cependant, les seuls logements dans la même gamme de prix sont déjà réservés. Nous verrons, avec le projet de réhabilitation, comment les intégrer de nouveau dans nos réservations. Néanmoins, la Mission Locale nous a orienté 5 candidatures en 2021 ; 2 d'entre elles ont fait l'objet d'une entrée sur chaque résidence de Colombes (les autres sont en attente de disponibilités).

L'accueil de jeunes du club de prévention des 4 chemins



Le partenariat avec le Club des 4 chemins se base tout d'abord sur le droit de réservation de trois logements (voir partie sur les réservataires).

Un contrat de résidence spécifique de 6 mois, renouvelable si besoin, est signé avec le jeune et le club des 4 chemins qui s'engage à continuer à suivre le jeune en partenariat avec l'Appart' durant cette période. L'objectif étant de stabiliser la situation du jeune avant qu'il ne trouve une solution de logement ailleurs ou ne signe un contrat de résidence classique à l'Appart'. La

vacance limitée de notre patrimoine rend parfois difficile cette proposition en interne ; elle a rallongé la durée de résidence des jeunes des 4 chemins et réduit la rotation sur ces places, en particulier au cours de cette année particulière. En 2021, nous avons pu accueillir 1 nouvelle résidente orientée par le club de prévention alors que 7 autres jeunes orientés précédemment par l'association étaient encore accompagnés.

Notre partenariat comporte également une participation croisée au CA des 2 structures.

Le Conseil de vie sociale

Un outil de citoyenneté et d'expression

En 2020, nous avons exposé notre nouvelle méthode de renouvellement du Conseil de Vie Sociale avec des élections et un vote en ligne. Comme nous l'annoncions alors, le résultat du vote a été annoncé début 2021, en live sur Instagram.

Cette expérience a été très positive et nous conforte dans l'idée que les outils numériques sont à mobiliser pour atteindre un maximum de résidents compte-tenu de notre configuration en diffus.

128 électeurs

72 votants

56% de participation



Au delà des élections, faire vivre le CVS

Si la mise en place des élections, notamment sous un nouveau format, représente beaucoup de travail, tout ne s'arrête pas une fois les « urnes » fermées. Une fois élus, les représentants des résidents doivent trouver leur place et leur rôle au sein de ce CVS.

Nous avons réuni les élus une première fois le 4 février 2021, en visio.

Objectifs de la réunion :

- faire se rencontrer les différents élus de chaque résidence
- élire au sein même du CVS une Présidente

et un Président, ainsi qu'une vice et un vice-Président ; ils seront de fait membre du Conseil d'Administration de l'Appart' et pourront participer aux réunions de l'association.

- établir le règlement intérieur du CVS , c'est-à-dire les rôles et les moyens du CVS.

Pour faciliter le travail des représentants des résidents peu habitués à ce genre d'exercice, nous leur avons proposé un premier jet de Règlement Intérieur.



Développer, Innover

Des logements sous convention pour un accueil diversifié

PJJ 92 : signature de la convention en mars 2021



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous l'annonçons l'année dernière, notre projet de convention avec la PJJ 92 a été finalisé début mars 2021. L'unité de Bagneux-Malakoff de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, représentée par son directeur de service, Mr Abdelmalik BOUABDALLAH (ancien Directeur de l'Appart' sur 2018-2019), a souhaité réserver deux logements sur notre parc : un sur Clichy, un sur Gennevilliers dans le cadre d'une convention de réservation permanente comme cela se pratique déjà avec d'autres FJT du département. La convention vise à proposer des logements à des jeunes, pris en charge par la PJJ, en re-

cherche d'autonomie. Ces jeunes souhaitent se confronter à la réalité de vie en autonomie, tout en étant dans un environnement sécurisé. Si les équipes de la PJJ conservent la plus grosse partie de l'accompagnement socio-éducatif de ces jeunes, les animateurs de l'Appart' sont présents pour répondre aux questions des jeunes, notamment celles relatives au logement.

Nous avons choisi d'affecter à ce projet un logement par unité territoriale à proximité de nos lieux d'accueil pour faciliter le lien avec ces jeunes et éviter leur isolement : un appartement au 8 rue Henri Barbusse à Clichy et un autre aux Agnettes à Gennevilliers.

Le travail partenarial entre les deux équipes se met progressivement en place depuis le début de l'année.

CFA Ducretet : retour vers un partenaire historique



Au départ, un constat : il est difficile de trouver des personnes qui acceptent d'intégrer nos logements en appartement partagé. Malgré la demande toujours plus importante et les besoins toujours plus urgents, les demandeurs en attente d'une proposition de logement au sein de notre structure ne donnent pas suite aux propositions en appartement partagé.

Sur l'appartement situé 41 rue Mme de Sanzillon, plusieurs départs simultanés ont eu lieu début 2021.

Historiquement, cet appartement avait logé des apprentis envoyés par le CFA Ducretet, situé dans une rue derrière la résidence. Nous avons recontacté le CFA et organisé une rencontre avec son directeur, Mr BILLON, qui nous a présenté sa difficulté à trouver des logements pour ses étudiants en alternance venant de province

pour les semaines de la formation.

Ensemble, nous avons donc établi une convention qui précise que :

- Le CFA réserve l'appartement de 4 chambres sur l'année
- Il gère son planning d'entrées-sorties selon ses besoins
- L'Appart' met à disposition un appartement meublé et équipé, ainsi que son service de maintenance le cas échéant.

Il s'agit ainsi de logement dit "fractionné", ce qui est fréquemment pratiqué en province pour les apprentis essentiellement. La convention répond aux objectifs des deux parties : des places disponibles en permanences pour le CFA, pas de vacances sur le logement pour L'Appart'.



Un an sur SIHAJ

Un bilan positif pour l'équipe de l'Appart'



Nous avons migré, en août 2020, vers le système d'information SIHAJ, produit créé et proposé par l'UNHAJ. Après un an d'utilisation, nous pouvons dresser un premier bilan interne mais aussi participer au comité des utilisateurs organisé par l'UNHAJ.

Au sein de l'équipe de l'Appart', le nouveau système a été bien accueilli. L'aspect clair et coloré, ainsi que la fluidité de l'outil sont un changement apprécié. Il nous a fallu plusieurs mois

pour trouver les meilleurs chemins, et pour s'habituer aux comportements de chaque page. Mais, à chaque étape, l'équipe d'assistance de l'UNHAJ a toujours été présente pour nous aider et nous accompagner dans la prise en main de l'outil.

C'est une des grosses améliorations : SIHAJaide, la plateforme d'assistance, est disponible en permanence. Et les membres de l'équipe d'assistance sont très réactifs. Une réponse adaptée ou un rendez-vous téléphonique nous est rapidement proposé.

Un outil en perpétuel évolution : le comité des utilisateurs

L'UNHAJ a pensé son système informatique comme un outil métier, fait pour mais aussi par les utilisateurs de SIHAJ. L'Union organise donc, une fois par an, un comité pour réunir ces utilisateurs et évaluer ensemble les possibilités d'évolution.

Le 9 novembre 2021, nous avons participé à notre premier comité des utilisateurs, au sein des locaux de l'UNHAJ. L'équipe nous a alors fait un bilan de l'utilisation de SIHAJ sur le réseau national.

Nous avons principalement travaillé ensemble à établir les priorités à donner concernant les évolutions à venir. En effet, l'équipe de SIHAJ a à cœur de ne pas faire évoluer l'outil sans s'assurer que la nouvelle fonction sera utile et adaptée aux pratiques quotidiennes.



2022 sera donc consacré :

- au développement de la procédure IDEAL, envoi des dossiers APL à la CAF directement via l'outil,
- à l'amélioration du planning des disponibilités de logement.



Projets 2022

Nouveau Contrat de projet CAF

Notre Contrat de projet avec la CAF validé pour 2019 et 2020 s'était prolongé d'un an en 2021 suite au confinement.

Nous avons donc travaillé avec les services de la CAF entre la fin de l'année 2021 et le début de

l'année 2022 pour élaborer notre projet socio-éducatif pour les 4 années à venir 2022-2024. Il fixera les priorités de l'action de l'association en matière socio-éducative en s'inscrivant dans le cadre des préconisations nationales de la CNAF.

Ouverture d'un nouveau logement monoparental à Villeneuve-la-Garenne

La ville de Villeneuve-la-Garenne nous a mis en relation avec CDC habitat qui nous loue déjà 3 appartements à la Caravelle pour reprendre un T2 au rez-de-chaussée du 5, square Paul Claudel.

Après passage en commission d'attribution de

logement social, la convention a été signée en avril 2022. Compte-tenu de la configuration du logement, il a été décidé d'y loger une famille monoparentale. La CAF a été sollicitée pour participer à l'investissement. L'entrée des premiers résidents devrait se dérouler durant l'été 2022.

Accompagnement de la fermeture du 9, rue des Agnettes

Nous avons repris en 2021, suite à la fermeture de Félicie, 7 logements au 9, rue des Agnettes afin d'y assurer une présence jusqu'à sa démolition en raison de la construction de la station de métro de la ligne 15.

La convention s'achève le 31 décembre 2022. C'est pourquoi nous devons nous atteler du-

rant le second semestre à accompagner le relogement en interne comme en interne des 10 résidents actuellement présents. En effet, outre ses 7 logements provisoires, nous gérons également 3 autres logements sur cette tour depuis la création de l'Appart' en 2003.

Poursuite du développement de l'association

Avec la fermeture de Félicie et du 9, rue des Agnettes, le nombre de places de l'Appart' ne sera plus que 133 ce qui est insuffisant pour assurer l'équilibre économique de l'association sur la durée.

La priorité, avec l'aide du bureau de l'association, est d'avancer sur la réhabilitation de Féli-

cie avec Gennevilliers Habitat afin de pouvoir envisager une réouverture courant 2025. Par ailleurs, l'autre objectif est de poursuivre le développement sur Colombes en vue de créer une 3ème unité territoriale sur ce territoire. L'année 2022 devrait nous permettre d'avancer avec nos différents partenaires sur cet éventuel projet,

Permanences de la Mission locale de Clichy

Dans le cadre du Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse (PRIJ), la Mission Locale de Clichy va organiser des permanences au sein des locaux clicheois de l'Appart', situés en quartier prioritaire de la ville. Elles serviront d'espace intermédiaire pour venir à la rencontre des jeunes

entre 16 et 25 ans et devraient permettre d'aller vers ces jeunes qui ne poussent pas la porte de la Mission Locale mais qui ont besoin d'aide et de conseils dans la construction de leur projet professionnel. L'action devrait démarrer courant juin 2022.

Travail sur l'organisation interne de l'équipe

Le départ de notre coordinatrice en juin 2022 et la situation financière de l'association vont amener l'équipe à se réorganiser en interne

et à mettre à plat les tâches de chacun afin de s'adapter à la nouvelle configuration temporaire de l'association durant les 3 prochaines années.



Annexes statistiques

Observatoire de la demande

Demandes complètes renseignées en ligne sur SIHAJ

893 demandes en 2021

Demandes effectuées en 2021 par sexe et âge

	F	H	T	%
Moins de 18 ans	0	0	0	0,0%
De 18 à 19 ans	10	21	31	3,5%
De 20 à 21 ans	44	93	137	15,3%
De 22 à 23 ans	78	99	177	19,8%
De 24 à 25 ans	116	106	222	24,9%
De 26 à 30 ans	159	166	325	36,4%
Plus de 30 ans	0	1	1	0,1%
Total général	407	486	893	100,0%

Demandes effectuées en 2021 par sexe et mois de demande

	F	H	T	%
Janvier	17	13	30	3,4%
Février	16	26	42	4,7%
Mars	26	21	47	5,3%
Avril	27	49	76	8,5%
Mai	40	33	73	8,2%
Juin	32	32	64	7,2%
Juillet	50	43	93	10,4%
Août	43	47	90	10,1%
Septembre	47	54	101	11,3%
Octobre	36	44	80	9,0%
Novembre	33	59	92	10,3%
Décembre	40	65	105	11,8%
Total général	407	485	893	100,0%

Connaissance de l'Appart'

	F	H	T	%
Autre	11	10	21	2,4%
Bouche à oreille	61	72	133	14,9%
Internet	239	234	473	53,0%
Mission Locale	22	47	69	7,7%
Orienté par le SIAO / 115	4	4	8	0,9%
Orienté par un organisme (ASE, PJJ...)	52	102	154	17,2%
Orienté par une Mairie / CCAS	18	17	35	3,9%
Orienté par un autre Service social départemental	0	0	0	0,0%
Total général	137	175	312	100,0%

Motivation de la demande

	F	H	T	%
Autre	17	28	45	5,0%
Evolution familiale, couple, naissance récente ou prévue...	14	10	24	2,7%
Logement actuel inadapté (trop petit, insalubre, précaire...)	30	16	46	5,2%
Rapprochement du lieu d'activité	97	141	238	26,7%
Recherche d'indépendance, d'autonomie	42	59	101	11,3%
Rupture ou conflit familial	72	38	111	13,3%
Sans logement, à la rue	52	67	119	13,3%
Sortie prévue du logement ou de l'hébergement actuel	82	127	209	23,4%
Total général	137	175	312	100,00%

Ressources lors de la demande

	F	H	T	%
Moins de 116 €	15	17	32	3,6%
De 117 € à 488 €	19	5	24	2,7%
De 489 € à 836 €	75	90	165	18,5%
de 837 € à 1 019 €	51	80	131	14,7%
de 1 020 € à 1 186 €	27	37	64	7,2%
de 1 187 € à 1 201 €	31	28	59	6,6%
de 1 202 € à 1 521 €	62	107	169	18,9%
Plus de 1 521 €	81	88	169	18,9%
Non renseigné	46	34	80	9,0%
Total général	137	175	312	100,00%

Situation professionnelle lors de la demande

	F	H	T	%
Apprenti niveau collège et lycée	6	36	42	4,7%
Apprenti, niveau post bac	45	72	117	13,1%
Autre alternance	26	40	66	7,4%
Autre formation	15	13	28	3,1%
CDD temps partiel	14	13	27	3,0%
CDD temps plein	37	56	93	10,4%
Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi, non rémunéré	17	8	25	2,8%
CDI temps partiel	33	22	55	6,2%
CDI temps plein	92	93	185	20,7%
Demandeur d'emploi non inscrit à Pôle Emploi	5	7	12	1,3%
Demandeur d'emploi rémunéré	29	24	53	5,9%
Etudiant, enseignement général	43	28	71	8,0%
Etudiant, enseignement technique	9	12	21	2,4%
Intérim, intermittent	10	25	35	3,9%
Micro-entrepreneur	2	10	12	1,3%
Scolaire, enseignement général	2	0	2	0,2%
Service civique	4	0	4	0,4%
Stagiaire, niveau post bac, rémunéré	18	27	45	5,0%
Total général	407	486	893	100,0%

Origine géographique de la demande

	F	H	T	%
Autre commune du département	39	56	95	10,6%
Autre département de la région	208	248	456	51,1%
Autre région métropolitaine	89	95	184	20,6%
Autres pays	12	13	25	2,8%
Commune de l'association	52	70	122	13,7%
DOM TOM	5	4	9	1,0%
Union Européenne	2	0	2	0,2%
Total général	137	175	312	100,00%
Total général	407	486	893	100,0%

Communes du territoire des demandes 2021

Ville	Asnières	Clichy	Colombes	Gennevilliers	Villeneuve-la-Garenne	Total
Nb de jeunes	20	36	24	31	11	122
%	16,4%	29,5%	19,7%	25,4	9%	100,0%

Habitation lors de la demande

	F	H	T	%
Autre	26	39	65	7,3%
Hébergé chez des amis	50	58	108	12,1%
Hébergé chez les parents	116	87	203	22,7%
Hebergé chez un membre de la famille	75	72	147	16,5%
Hébergé dans un CHRS	2	4	6	0,7%
Hébergé dans une structure d'accueil d'urgence	2	12	14	1,6%
Locataire dans une autre résidence sociale	19	18	37	4,1%
Locataire d'un FJT	20	34	54	6,0%
Locataire d'un logement privé	35	28	63	7,1%
Locataire d'un logement social	10	13	23	2,6M
Logé dans un hôtel	7	35	42	4,7%
Logé dans un logement précaire (camping, squatt...)	0	2	2	0,2%
Logé dans une autre institution	15	40	55	6,2%
Non renseigné	5	6	11	1,2%
Sans logement, à la rue	18	31	49	5,5%
Sous locataire	7	7	14	1,6%
Total	407	486	893	100,00%

Observatoire de la population

Exercice 2021 (réponses à l'enquête annuelle de l'UNHAJ)

Nombre de jeunes ayant séjourné dans le FJT au cours de l'année : **198**

Estimation de la durée moyenne des séjours, en jours et en années pour les résidents sortis du FJT au cours de l'année : **870 jours (2,4 ans)**

Situation professionnelle des jeunes présents au 31/12/2021

	F	H	T	%
Nombre de jeunes salariés qui travaillent, en activité, et dotés d'un contrat de travail	31	40	71	52,6%
Nombre de jeunes en alternance (apprentis, contrat de professionnalisation)	9	28	37	27,4%
Nombre de jeunes stagiaires de la formation professionnelle	2	0	2	1,5%
Nombre de jeunes en contrats aidés	0	0	0	0,0%
Nombre de jeunes demandeurs d'emploi	12	13	25	18,5%
Nombre de jeunes scolaires et étudiants	0	0	0	0,0%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	54	81	135	100,0%

Population ayant séjourné dans les logements

	F	H	T	%
Jeunes sortis au cours de l'année	23	40	63	31,8%
Jeunes présents au 31 décembre 2021	55	81	135	68,2%
Total	78	121	198	100,0%

Types particuliers de séjours

	F	H	T
Nombre de jeunes qui ont réalisé un séjour fractionné	0	8	8
Nombre de jeunes qui ont réalisé leur séjour en colocation ou en cohabitation	26	14	40

Origine résidentielle des jeunes entrés en 2021

	F	H	T	%
Communes du FJT ou du CLLAJ	7	11	18	35,3%
Regroupement local (communauté d'agglomération, commune, pays)	0	0	0	0,0%
Autre commune du département	5	8	13	25,5%
Autre département de la région	7	4	11	21,6%
Autre région métropolitaine	0	9	9	17,6%
Outre-mer	0	0	0	0,0%
Union Européenne	0	0	0	0,0%
Autre pays	0	0	0	0,0%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	19	32	51	100,0%

Communes du territoire des jeunes entrés en 2021

Ville	Asnières	Clichy	Colombes	Gennevilliers	Villeneuve-la-Garenne	Total
Nb de jeunes	0	8	5	4	1	18
%	0,0%	44,4%	27,8%	22,2%	5,6%	100,0%

Communes du territoire des jeunes ayant résidé à l'Appart' en 2021

Ville	Asnières	Clichy	Colombes	Gennevilliers	Villeneuve-la-Garenne	Total
Nb de jeunes	16	27	30	19	10	101
%	15,8%	26,7%	29,7%	18,8%	10,0%	100,0%

Dernier logement utilisé avant l'entrée en 2021

	F	H	T	%
Logement autonome (parc social)	0	0	0	0,0%
Logement autonome (parc privé)	1	2	3	5,9%
Sous-location, bail glissant	0	1	1	2,0%
FJT, résidence sociale	6	0	6	11,8%
Autre institution	0	5	5	9,8%
Hôtel	0	4	4	7,8%
Chez le ou les parents	4	11	15	29,4%
Chez un tiers (famille, amis)	4	2	6	11,8%
CHRS et accueil d'urgence	4	3	7	13,7%
Logement très précaire (camping, squat)	0	0	0	0,0%
Autre (co-location)	0	4	4	7,8%
Sans logement	0	0	0	0,0%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	19	32	51	100,0%

Raison de choix de recherche de logement des jeunes entrés en 2021

	F	H	T	%
Rupture et conflit familial	6	2	8	15,7%
Évolution familiale, couple, naissance prévue...	2	0	2	3,9%
Recherche d'indépendance, d'autonomie	2	6	8	15,7%
Rapprochement du lieu d'activité	2	11	13	25,5%
Logement actuel (trop petit, insalubre, précaire...)	0	0	0	0,0%
Sortie prévue du logement ou de l'hébergement	6	10	16	31,4%
Sans logement, à la rue	1	0	1	2,0%
Autre	0	2	2	3,9%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	17	19	51	100,0%

Raison de choix d'une solution habitat jeunes à l'entrée en 2021

	F	H	T	%
Pour habiter là où vivent d'autres jeunes	2	4	6	11,8%
Pour l'aspect pratique, moins de formalités, de garanties demandées	4	4	8	15,7%
Parce que c'est la solution la moins chère	4	5	9	17,6%
Pas d'autres solutions logement	8	7	15	29,4%
Envoyé par un tiers (ASE, PJJ,...)	0	10	10	19,6%
Autre	1	2	3	5,9%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	19	32	51	100,0%

Âge des jeunes à l'entrée en 2021

	F	H	Total	%
Moins de 18 ans	0	0	0	0,0%
18 à 19 ans	4	6	10	19,6%
20 à 21 ans	6	9	15	29,4%
22 à 23 ans	4	6	19	19,6%
24 à 25 ans	4	4	8	15,7%
26 à 30 ans	1	7	8	15,7%
Total	19	32	51	100,0%

Niveaux scolaires des jeunes entrés en 2021

	F	H	Total	%
Aucun diplôme, ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB	2	3	5	9,8%
CAP ou BEP	4	5	9	17,6%
Baccalauréat (général, technologique, professionnel)	6	15	21	41,2%
BTS, DUT, DEUG et autres bac+2	3	0	3	5,9%
Diplôme de l'enseignement supérieur bac+3 et +	4	4	8	15,7%
Autre	0	5	5	9,8%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	19	32	51	100,0%

Statut socio-professionnel au début du séjour des jeunes entrés en 2021

	F	H	Total	%
CDI et titulaires de la fonction publique	9	6	15	29,4%
CDD	2	1	3	5,9%
Contrats saisonniers	0	0	0	0,0%
Intérim, intermittent	1	1	2	3,9%
Emplois aidés	0	0	0	0,0%
Scolaires	0	0	0	0,0%
Etudiants, enseignement général	1	0	1	2,0%
Apprentissage	2	19	21	41,2%
Stagiaires de la formation professionnelle	2	1	3	5,9%
Demandeurs d'emploi	2	3	5	9,8%
Autres non salariés	0	0	0	0,0%
Indépendants	0	1	1	2,0%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	19	32	51	100,0%

Nature des ressources au début du séjour des jeunes entrés en 2021

	F	H	Total	%
Salaire	13	27	40	78,4%
Indemnité de chômage	4	5	9	17,6%
Bourse d'études	0	0	0	0,0%
Prime d'activité	0	0	0	0,0%
Autres revenus d'activité	0	0	0	0,0%
Aide au logement	0	0	0	0,0%
RSA	0	0	0	0,0%
Garantie jeunes	1	0	1	2,0%
AAH	0	0	0	0,0%
Mobilijeune	0	0	0	0,0%
Autres aides à la personnes	1	0	0	0,0%
Aide d'un tiers (famille, amis...)	0	0	0	0,0%
Autres ressources	0	0	0	0,0%
Aucune ressource	1	0	1	2,8%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	19	32	51	100,0%

Montant des ressources mensuelles à l'entrée en 2021

Montant des ressources	F	H	Total	%
Sans ressources	0	0	0	0,0%
Moins de 116 €	1	0	1	2,0%
de 116 € à 488 €	0	0	0	0,0%
de 489 € à 836 €	5	7	12	23,5%
de 837 € à 1 019 €	5	11	16	31,4%
de 1 020 € à 1 186 €	1	0	1	2,0%
de 1 187 € à 1 201 €	1	5	6	11,8%
de 1 202 € à 1521 €	4	6	10	19,6%
Plus de 1 521 €	2	3	5	9,8%
Total	19	32	51	100,0%

Durée du séjour des jeunes sortis en 2021

	F	H	Total	%
Moins d'une semaine	0	0	0	0,0%
Entre une semaine et moins d'un mois	1	4	5	7,9%
Entre un mois et moins de trois mois	3	0	3	4,8%
Entre trois mois et moins de six mois	2	1	3	4,8%
Entre 6 mois et moins d'un an	3	3	6	9,5%
Entre un an et moins d'un an et demi	2	2	4	6,3%
Entre un an et demi et moins de deux ans	0	4	4	6,3%
Plus de deux ans	12	26	38	60,3%
Total	23	40	63	100,0%

Raison du départ du logement en 2021

	F	H	Total	%
Pour rejoindre un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail	0	0	0	0,0%
Fin de contrat, de formation ou de stage	0	4	4	6,3%
Pour habiter un logement plus autonome	12	20	32	50,8%
Changement de situation familiale (couple, maternité,...)	3	3	6	9,5%
Fin du contrat de résidence à l'initiative du résident	4	0	4	6,3%
Rupture du contrat de résidence (expulsion, fermeture pour travaux...)	2	11	13	20,7%
Limite d'âge	0	0	0	0,0%
Par insatisfaction	0	0	0	0,0%
Plus assez de ressources pour vivre dans le FJT ou dans le CLLAJ	2	1	3	4,8%
Accession à la propriété	0	0	0	0,0%
Autre	0	1	1	1,6%
Non renseigné	0	0	0	0,0%
Total	23	40	63	100,0%

Situation de logement à la fin du séjour en 2021

	F	H	Total	%
Logement autonome (parc social)	11	22	33	52,4%
Logement autonome (parc privé)	2	3	5	7,9%
Sous-location, bail glissant	0	0	0	0,0%
FJT, résidence sociale	2	3	5	7,9%
Autre institution	0	0	0	0,0%
Hôtel	0	0	0	0,0%
Chez le ou les parents	5	7	12	19%
Chez un tiers privé (famille, amis)	2	3	5	7,9%
CHRS, Accueil d'urgence	0	0	0	0,0%
Logement très précaire (camping, squat...)	0	0	0	0,0%
Sans logement	0	0	0	0,0%
Non renseigné	1	2	3	4,8%
Total	23	40	63	100,0%

Destination du séjour à la sortie en 2021

	F	H	T	%
Communes du FJT ou du CLLAJ	8	19	27	42,9%
Regroupement Local (communauté d'agglo, de commune, de pays)	0	0	0	0,0%
Autre commune du département	3	3	6	9,5%
Autre département de la région	9	7	16	25,4%
Autre région métropolitaine	1	6	7	11,1%
Outre-mer	0	0	0	0,0%
Union Européenne	0	0	0	0,0%
Autre pays	0	1	1	1,6%
Non renseigné	2	4	6	9,5%
Total	20	40	63	100,0%

Communes du territoire des jeunes sortis de l'Appart' en 2021

Ville	Asnières	Colombes	Clichy	Gennevilliers	Villeneuve-la-Garenne	Total
Nb de jeunes	6	4	6	8	3	27
%	22,2%	14,8%	22,2%	36,4%	11,1%	100,0%

Partenaires

L'insertion



La santé



La culture



Le logement



Le service public



Le réseau



Les bailleurs



Avec le soutien de :



Conseil d'administration

Titre	Prénom	Nom	Poste	Structure	Emploi
Collège des membres fondateurs					
M.	Jean-Pierre	VIGNAUD	Président de l'Appart'	Membre fondateur	Directeur d'Association Retraité
M.	Patrick	THERET	Secrétaire de l'Appart'	Membre fondateur	Journaliste Retraité
Collège des villes					
M.	Julien	BOUCHET	Administrateur	Mairie de Clichy	Conseiller municipal délégué
Mme	Alice	LE MOAL	Administratrice suppléante	Mairie de Clichy	Maire-adjointe et Conseillère départementale
M.	Chérif	MOHELLEBI	Administrateur	Mairie de Colombes	Conseiller municipal délégué
Mme	Samia	GASMI	Administratrice suppléante	Mairie de Colombes	Maire-adjointe
Mme	Carole	LAFON	Administratrice	Mairie de Gennevilliers	Maire-adjointe
M.	Lhacen	BAYLAL	Administrateur	Mairie de Villeneuve-la-Garenne	Conseiller municipal délégué
M.	Dayan	KIRINDI ARACHCHIGE	Administrateur suppléant	Mairie de Villeneuve-la-Garenne	Conseiller municipal délégué
Mme	Marie-Christine	SARADJIAN	Administratrice	Mairie d'Asnières	Maire-adjointe au Logement
Collège des personnes morales					
Mme	Joëlle	VASNIER	Vice-présidente de l'Appart'	Association Les 4 Chemins	Présidente de l'association/ Enseignante retraitée
M.	Gabin	GOMES	Administrateur	Mission Locale de Gennevilliers	Directeur
M.	Philippe	DUFOUR	Administrateur	Mission Locale de Clichy	Directeur-adjoint
M.	Lionel	GAMARD	Administrateur	CNL Colombes	Fonction publique d'Etat/Pt CNL Colombes
Collège des personnes physiques					
M.	Gilles	ASTRUC	Trésorier de l'Appart'		Formateur métiers du social
M.	Michel	DEFREMONT	Administrateur		Président Asso ML 92
M.	Sylvain	GENOT	Administrateur		Directeur service logement
M.	Philippe	GUIHARD	Administrateur		Directeur adjoint ML
Mme	Michèle	THOMAS	Administratrice		Cheffe de service éducatif retraitée
Mme	Patricia	REX	Administratrice		Assistante de gestion
Conseil de la vie sociale (CVS)					
M.	Barthelemy	MANE	Administrateur	Les Agnettes (Gennevilliers)	Résident
Mme	Nadège	METHNANI	Administratrice	Asnières	Résidente
Invité permanent					
M.	Loïc	DEGNY	Invité au CA	Hauts-de-Seine Habitat	Conseiller auprès du Directeur général



PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE
Cabinet
Égalité
Territoires

Direction régionale
et interdépartementale
et du logement
État Département
des Hauts-de-Seine



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



41, rue Victor Hugo 92230 Gennevilliers - 01 47 33 91 41 - info@lappart-fjt.org - www.lappart-fjt.org